

Lutte biologique... et si c'était automatique ?

La PBI (Protection Biologique Intégrée), c'est surtout fabriquer et installer une lutte biologique dans l'agriculture. Néanmoins, cette lutte peut se faire de différentes façons. En fonction des moyens et des besoins, il faudra ajuster sa lutte biologique.

Globalement, cette lutte consiste à utiliser des insectes, déjà présent, « utiles » (auxiliaires) pour lutter contre les insectes « nuisibles » (ravageurs). Cela permet de créer un équilibre entre les deux espèces et donc limiter des ravageurs.

A la FDGDON nous pratiquons 2 grands types de lutte biologique:

- *Lutte biologique inondative* : Cette lutte consiste à lâcher dans la parcelle un grand nombre d'auxiliaires. Ces derniers s'attaquent aux ravageurs et régulent leurs populations ainsi que leurs effets sur la parcelle.
- *Lutte biologique inoculative* : Cette lutte consiste à lâcher dans la parcelle un nombre bien plus modeste d'individus qui se développe via la population de ravageurs pour au final la réguler.

S'il y a qu'une chose à retenir, c'est que notre outil de travail est vivant (l'auxiliaire) et que pour optimiser son action, il faut lui réunir les meilleures conditions possibles (humidité, température, lumière...). La FDGDON peut vous aider à mettre en place une lutte biologique dans vos parcelles, vos jardins et vos espaces publics.

Le service d'Appui Technique Personnalisé, vous propose suivis, conseils, et formation pour jardins, parcelles et espaces verts.

Pour plus d'informations contactez :
Patricia Baguy : 06 92 91 02 38
Cyril Festin : 06 92 91 02 31
John Jouzo : 06 92 91 02 36



Le Petit Bulletin Illustré de la FDGDON Réunion

23 Jules Thirel - Cour de l'Usine Savanna 97460 SAINT-PAUL

0262 45 20 00 / Fax : 02 62 45 25 42

Courriel : cyril.festin@fdgdon974.fr / site web : www.fdgdon974.fr

Directeur de publication : Joseph Fontaine / rédacteur en chef Didier Pastou

Comité de rédaction : Patricia Baguy, Cyril Festin, Victor Duffourc

Conception et réalisation : Victor Duffourc



Illustré

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

27

Mars 2012

Editorial

La FDGDON-Réunion et le service ATP profite de ce premier numéro du petit bulletin illustré de l'année 2012 pour vous souhaiter une bonne et fructueuse année. Une année, qui bourgeoine d'idées et de projets qui poussent dans vos parcelles et vos vies.

Avant toute chose, nous vous souhaitons la santé pour vous et vos végétaux. Pour les végétaux, c'est avec plaisir et engagement que nous vous proposerons nos services.

Ensemble, nous ferons fleurir de nouvelles méthodes de protection, plus efficaces et plus respectueuses. Visons ensemble, une production plus saine pour développer votre structure.

Sommaire

Page 1

Editorial
Bonne année

Page 2-3

Bilan phytosanitaire

Page 4

Lutte biologique... et si c'était automatique

Bonne année

La FDGDON-Réunion

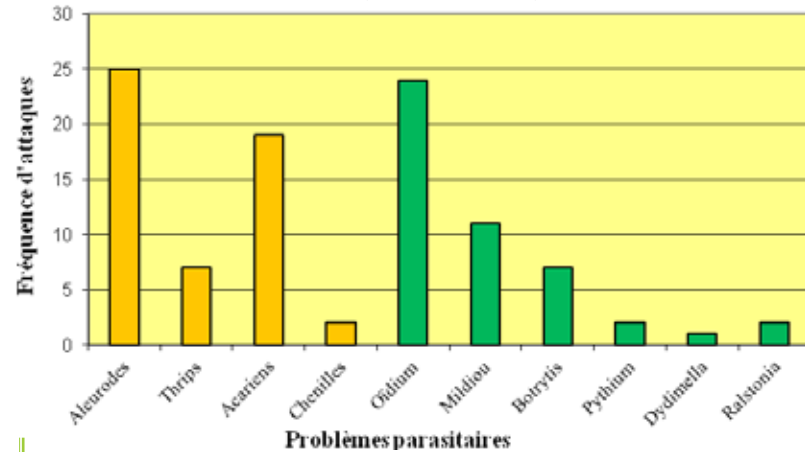
vous souhaite une

bonne et heureuse

année 2012 !

Les problèmes phytosanitaires des cultures sous abri rencontrés en 2011

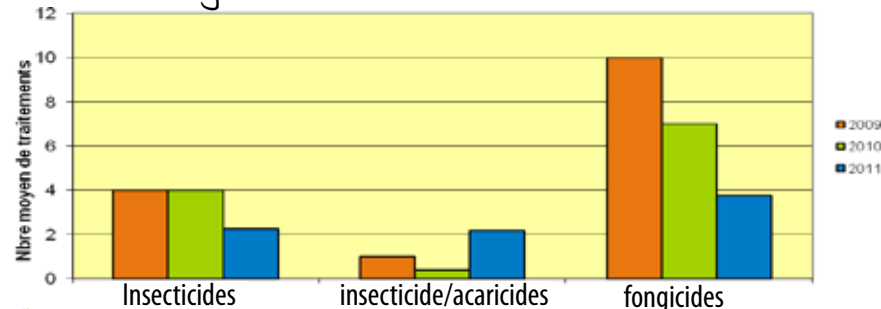
Fréquences d'observation des parasites sur tomate sous abri en 2011



Type de climat en 2011 : sec et venteux

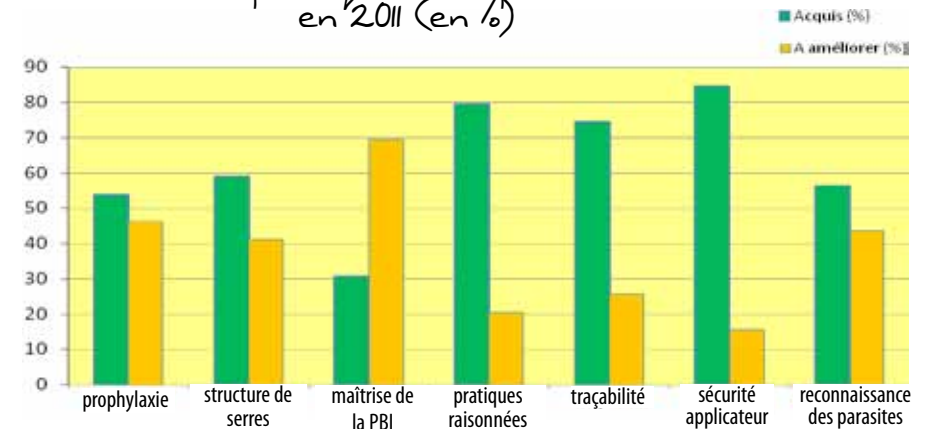
Les problématiques parasitaires récurrentes par ordre d'importance sont les aleurodes, les acariens, les thrips et pour les champignons, l'oïdium et le mildiou.

Evolution du nombre de traitements par catégorie de traitements de 2009 à 2011



Les insecticides et les fongicides en 2011 ont été divisés par 2 sur une période de 6 mois contrairement aux traitements contre les thrips et les acariens (Insecticides/Acaricides). Pour ces derniers, c'est le climat sec et venteux qui les a favorisés et parallèlement a limité les attaques des champignons d'humidité tels que le botrytis et le mildiou. Avec le vent, les lampes à soufre ont été peu efficaces contre le champignon oïdium.

Bilan des pratiques des producteurs en 2011 (en %)



30% des producteurs restent rigoureux et respectent le cahier des charges tout en améliorant l'aménagement de leur exploitation comme en 2010.

Des efforts doivent être portés sur un ou plusieurs points du cahier des charges pour 70 % des producteurs et ils sont les suivants :

- le transport des auxiliaires dans une glacière avec des pins de glace,
- le respect du délai de réintroduction des auxiliaires après la réalisation d'un traitement (24 heures à 15 jours suivant le produit phytosanitaire),
- le raisonnement des lâchers suivant le degré d'infestation des aleurodes sur la culture et lorsque la culture n'est pas encore en production,
- l'amélioration de la structure des serres et de son environnement intérieur et extérieur.

Ces efforts ne peuvent se faire sans l'implication et l'engagement réel des producteurs dans cette démarche et évidemment avec l'appui des techniciens des OP et de la FDGDON-Réunion.

